



!INFO FLASH

RE-INTERNALISATION RH PC : C'EST FAIT !!!

Le comité directeur de la DRH-MD du 11 septembre et les employeurs ont acté la ré-internalisation de la gestion RH PC dans les différentes armées après près de deux années d'expérimentation.

Informée la **CFDT** a pris contact avec le DRH-MD pour faire le point sur le devenir des agents impactés par cette manœuvre.

La **CFDT** vigilante depuis le début, a réitéré ses revendications afin que :

- Les agents impactés puissent bénéficier du PAT (plan d'accompagnement des transformations), certains employeurs proposent déjà des affectations alors même que les agents du SCA sont toujours sous convention et qu'aucun arrêté de transformation n'a encore été publié,
- les agents mis pour emploi dans les différentes formations soient prioritaires sur les postes concernés,
- les agents volontaires ayant participé à l'expérimentation bénéficient d'une reconnaissance pécuniaire pour leur engagement,
- et enfin, que chaque corps d'armée s'engage à créer des postes de personnels civils pour intégrer ces agents.

Le DRH-MD a répondu favorablement à nos principales revendications :

- un arrêté complémentaire devrait être publié, permettant à tous les agents concernés de bénéficier du PAT,
- la priorité serait donnée aux agents ayant été mis pour emploi dans le cadre de l'expérimentation, ,
- une reconnaissance financière devrait être attribuée aux agents ayant participé à l'expérimentation, elle devrait correspondre à l'équivalent du ticket mobilité sur l'IFSE pendant la période de mise pour emploi.

Dont acte !! Mais pour la **CFDT** si les paroles rassurent ce sont les ACTES qui comptent !!

En attendant pour préserver les droits à l'accompagnement, personne ne doit se précipiter sur une mutation tant que l'arrêté complémentaire de transformation n'est pas publié, ce qui devrait être le cas d'ici la fin de l'année.

Paris, le 6 octobre 2025 ●

**AGENTS CIVILS
DU MINISTÈRE**